

LES NORMES CANADIENNES DES ÉCOLES EN SANTÉ



NORMES FONDAMENTALES

UNE APPROCHE CIBLANT L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DANS SON ENSEMBLE :
pour favoriser la durabilité et l'efficacité des résultats, tous les intervenants à l'école doivent y participer.

LE BIEN-ÊTRE APPARTIENT À TOUTES LES MATIÈRES :
le bien-être doit transcender l'éducation physique et santé et doit être pris en charge par tous les membres du personnel.

ÉLABORER, METTRE EN ŒUVRE, ET ÉVALUER UN PLAN FONDÉ SUR LES DONNÉES PROBANTES :
chaque contexte a besoin de son propre plan, répondant aux besoins particuliers de l'établissement.

NORMES DE MISE EN ŒUVRE

1. LES ÉLÈVES COMME AGENTS DU CHANGEMENT :

Les élèves doivent être au cœur du processus, et doivent montrer la voie.

2. AUTONOMIE AU NIVEAU DE L'ÉCOLE INDIVIDUELLE :

Les activités devraient être flexibles, misant sur les forces et les atouts de l'école.

3. UN LEADERSHIP ADMINISTRATIF ACTIF :

Pour favoriser un processus durable et authentique, les directeurs d'école devraient s'y impliquer activement.

4. UN SOUTIEN DE HAUT NIVEAU :

Mobiliser un leadership et un soutien solides pour mettre le ton et revendiquer la priorisation de la santé en milieu scolaire, et pour définir les possibilités d'allocation de ressources.

5. DES CHAMPION(NE)S QUI ŒUVRENT POUR MOBILISER LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE :

Les champions et championnes de la santé en milieu scolaire doivent refléter la diversité de la communauté scolaire qu'ils représentent.

6. LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ AU SENS LARGE :

Les Champion(ne)s doivent refléter et respecter la diversité de la communauté à tous les niveaux.

7. FONDÉ SUR LA QUALITÉ ET LES FAITS :

Les données et les recherches basées sur les écoles sont un élément essentiel de la planification, le renforcement, et le soutien des communautés scolaires en santé.

8. PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL :

le personnel scolaire doit chercher activement des séances de formation/ateliers pour y assister, et doivent établir des réseaux d'apprentissage personnels.

